

Tutoriel simplifié -> utilisation de l'outil de calcul de taxe de séjour à compter du 1/01/19

Lien web : https://3clg.taxesejour.fr/?connected=1#tarifs_ancre

Pour calculer le montant à percevoir :



1

CLIQUEZ SUR LE TARIF OU LE POURCENTAGE
ci-dessous

Catégories d'hébergements	Tarif taxe
Palaces	3,00€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2,00€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,65€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,90€
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,70€
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,60€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,50€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20€

Catégories d'hébergements	Taux taxe
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5%

Etape 1 : si non classé, cliquez
ici

2

SAISISSEZ
vos informations

Calcul du montant à percevoir pour un séjour	
5% (Taux applicable)	
<input type="text" value="65"/>	Tarif de la nuit HT (en euros)
<input type="text" value="3"/>	Nombre d'occupants
<input type="text" value="7"/>	Nombre de nuits
<input type="text" value="2"/>	Nombre de personnes assujetties non exonérées

- Tarif de la nuit / Nombre d'occupants = 21,67€
- Tarif taxe de séjour = 5% de 21,67€ soit 1,08€
- À collecter : 1,08€ (tarif de la taxe de séjour) x 7 (nombre de nuits) x 2 (nombre d'assujettis)

14 NUITÉES soit **15,12€**

Les tarifs de la taxe de séjour doivent être
affichés dans l'établissement.
Vous pouvez télécharger l'affichette des tarifs en
vous connectant à la plateforme.

Etape 2 : rentrez votre prix ramené à la nuitée :

Exemple ici : prix semaine 455€/7 = 65€

3 occupants dont 1 mineur = 2 personnes assujetties

L'outil génère le montant de taxe à régler pour la durée du séjour :
ici, 15.12€ pour [2 occupants assujettis X 7 nuitées]